



Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

Communiqué de presse du 18 septembre 2013

Loi égalité des sexes

LGBT

Transgenres – Changement d'état civil

Amendements sur le changement d'état civil des personnes transgenres :

Bricolage chez les sénateurs, renoncement au gouvernement !

L'affaire avait mal commencé, entre préjugés, ignorance, confusion et mauvais travail parlementaire. Elle se conclut par une véritable pantalonnade !

Des amendements médiocres et dangereux...

À deux exceptions près (dont un sur le droit d'asile et l'amendement n° 130, faisant du respect de l'identité de chaque Français un droit), tous les amendements présentés par les sénateurs ont été rejetés à la demande du gouvernement. Exit les espoirs de quelques militants – trop naïfs, ou trop proches du gouvernement comme les dirigeants de l'Inter-LGBT – qui n'avaient pas tout de suite compris que ces amendements, en l'état, auraient continué à livrer les personnes transgenres à l'arbitraire des juges et aux lenteurs de la justice française.

Refusant de travailler en amont avec les responsables associatifs, les experts et les rares juristes qui maîtrisent les textes de référence internationaux (Principes de Jogjakarta, textes du commissaire européen aux droits humains, résolution 1728-2010 du Conseil de l'Europe, loi argentine de 2012), les sénateurs PS, PCF, EELV ont raté leur examen d'entrée sur les questions de genre et d'état civil. Un tel amateurisme, mâtiné de préjugés parfois proche du moralisme "catho tradi" (nous retenons particulièrement la sénatrice PS Maryvonne Blandin, évoquant notre « problème douloureux » au lieu de défendre nos droits !) montre que les élus de gauche présents au parlement ont encore beaucoup à faire, sur les questions LGBT et transgenre, pour se hisser au niveau des élus européens ou argentins !

Un gouvernement qui abandonne ses promesses de campagne

Cette fois, le gouvernement ne peut pas invoquer la « volonté du pays d'avoir du calme », selon la formule honteuse d'une responsable associative proche du pouvoir... En effet, la droite, totalement ignorante des sujets évoqués, a été quasi absente de ce débat ! Les intégristes cathos-fachos aussi. C'est bien la gauche qui a eu peur de son ombre, tétanisée à l'idée que la moindre avancée sociétale ne déplaise à ceux qui, y compris dans ses propres rangs, ont encore des préjugés à l'égard des

Association Nationale Transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

personnes transgenres.

Capitulant une fois de plus sur des valeurs essentielles, comme il l'a déjà fait sur le droit de la famille et l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, le gouvernement renvoie le changement d'état civil à 2014. Après les élections ? Devons-nous lui faire confiance ? Poser la question, c'est y répondre !

Agir ensemble pour faire gagner l'égalité des droits !

La stratégie du gouvernement est-elle de ne rien faire, laissant aux futures directives européennes le soin de faire entrer à reculons dans le droit français les textes de liberté et d'intégration sociale que les personnes transgenres attendent sous la gauche comme elles les ont attendus en vain sous la droite ? Ce serait d'un redoutable cynisme pour les suicidés du silence et les jeunes prostituées de survie transgenres, ces sans papiers français, qui vont continuer à s'accumuler.

Seul un lobbying actif et une mobilisation prolongée permettront de faire pression sur le gouvernement et le Président Hollande. Pour que les personnes transgenres deviennent en France, comme elles le sont déjà en Argentine, des citoyens et des citoyennes à part entière devant la loi !

Pour l'Association Nationale Transgenre,
Stéphanie Nicot
Porte-parole

Association Nationale Transgenre

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : www.ant-france.eu

Mail : info@ant-france.eu

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51